

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL
du mardi 15 mars 2022 à 18 H 30**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le mardi 15 mars 2022, à 18 h 30, la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE selon convocation en date du 10 mars.

Présents : Pierre ROZE, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Virginie CHASSAIGNE, Dominique MAYET, Nadine GOUILLOUX, Françoise GOUSSEF, Philippe PICHON et Sarah HOSMALIN (arrivée à 20 H 45)

Procuration : Olivier LÉVIGNE à Pierre ROZE

Absents : Justine TOSONI, Virginie ARNOLD, Pierre DAMBRICOURT, Wilfrid MOIGNOUX et François-Xavier AUBERT LA FAYETTE

Secrétaire de séance : Elodie JOLY

Approbation du dernier compte-rendu (11/01/2022) à l'unanimité.

Avant l'arrivée de Monsieur le Maire, 2 apartés pour débiter :

- De Virginie CHASSAIGNE : il serait bien de faire un point au prochain conseil quant à la charge des missions des élus, des absences constatées (certains élus plus que d'autres, sans justification ni procuration donnée) et des indemnités versées. Par ailleurs, le bulletin municipal représente une certaine charge pour Sarah HOSMALIN qui se retrouve dans l'obligation de le gérer seule depuis quelques temps.
L'ensemble des élus présents est favorable à ce point et constate les difficultés rencontrées quant au bouclage des bulletins municipaux.
- & Elodie JOLY : accepte d'être à nouveau secrétaire de séance à condition que le respect soit de mise durant le conseil (écouter les élus poser des questions à la fin du conseil, laisser la possibilité à la secrétaire de séance de noter les réponses apportées et ne pas entendre soupirer et râler lorsqu'il est demandé de répéter afin de pouvoir noter) et déplore que ce point doive être soulevé.

I. Finances

Approbation des comptes de gestion 2021 :

Compte Administratif présenté par Nadine GOUILLOUX

BILAN 2021

COMMUNE

Fonctionnement	Dépenses	533 165.19
	Recettes	733 342.96
	Résultat	+ 200 177.77

Investissement	Dépenses	529 345.02
	Recettes	514 568.88
	Résultat	- 14 776.14

Résultat de clôture + 185 401.63

EAUX		
Fonctionnement	Dépenses	110 291.12
	Recettes	155 933.71
	Résultat	45 642.59
Investissement	Dépenses	302 313.89
	Recettes	380 432.72
	Résultat	78 118.83

Résultat de clôture + 123 761.42

ASSAINISSEMENT		
Fonctionnement	Dépenses	20 202.87
	Recettes	26 457.84
	Résultat	6 254.97
Investissement	Dépenses	83 773.77
	Recettes	94 290.05
	Résultat	10 516.28

Résultat de clôture + 16 771.25

Résultat de clôture 2021 + 325 934.30

C.C.A.S

Résultat 571.33

Les comptes de gestion remis par le Trésorier sont identiques à nos comptes administratifs

➔ **VOTE à l'unanimité**

L'affectation des résultats est présenté par Pierre Roze

BUDGET COMMUNE : Affectation résultat 2021 au budget 2022 :

Excédent fonctionnement : 200 177,77 €
 → Recettes 002 = 0,00 €
 → Virement à la section d'investissement (c/ 1068)= 200 177,77 €

Déficit d'Investissement → Dépenses 001 = 14 776,14 €

BUDGET SERVICE DES EAUX : Affectation résultat 2021 au budget 2022 :

Excédent de fonctionnement : 45 642,59 €
 → Recettes 002 = 45 642,59 €

Excédent d'investissement → Recettes 001 = 78 118,83 €

BUDGET ASSAINISSEMENT / Affectation résultat 2021 au budget 2022 :

Excédent fonctionnement : 6 254,97 €
→ Recettes 002 = 6 254,97 €
→ Virement à la section d'investissement (c/ 1068)= 0,00 €

Excédent Investissement → Recettes 001 = 10 516,28 €

CCAS :Affectation résultat 2021 au budget 2022 :

Excédent de Fonctionnement → Recettes 002 = 571,33 €

VOTE à l'unanimité

Budgets primitifs 2022 :

COMMUNE

Investissement : Dépenses et Recettes 2 044 736.77

Fonctionnement : Dépenses et Recettes 791 031.00

EAUX

Investissement : Dépenses et Recettes 158 211.40

Fonctionnement : Dépenses et Recettes 297 876.06

ASSAINISSEMENT

Investissement : Dépenses et Recettes 34 017.16

Fonctionnement : Dépenses et Recettes 26 506.28

BOIS ET FORETS

Investissement : Dépenses et Recettes 26 800

Fonctionnement : Dépenses et Recettes 25 000

Un nouveau budget dit « annexe » car spécifique à un domaine, a été créée « Budget bois & forêts ». S'il y a des rentrées d'argent suite à des coupes de bois, il y a une baisse de dotations de l'Etat. En 2022, une rentrée est à prévoir suite à la vente de bois par le syndicat de la forêt d'AUBUSSON.

➔ VOTE à l'unanimité

- Sur la voirie 2022(plus de subvention), mais il y aura plus de subventions que prévu sur le PAB : environ 30 000 € et non pas 21 000,00 € comme prévu initialement.

➔ VOTE à l'unanimité des budgets primitifs communaux

- Budgets eau & assainissement 2022

➔ VOTE à l'unanimité

II. Situation de l'école

Pierre ROZE expose la situation : actuellement 10 inscriptions enregistrées pour la rentrée scolaire 2023 en petite section de maternelle.

La fermeture de la classe est à ce jour actée. Monsieur ROUQUETTE, IA-DASEN du PUY-DE-DÔME, pense qu'elle pourrait être rouverte s'il y a des personnels non affectés à la rentrée. En effet, la dernière phase de la carte scolaire ayant lieu en septembre. Au vu des inscriptions constatées pour la rentrée 2023, la classe pourrait être rouverte pour l'année scolaire 2023-2024.

III. Marché maîtrise d'œuvre maison Archimbaud

La Commission d'appels d'offres s'est réunie le jeudi 10 mars ; 6 offres ont été reçues quant à l'aménagement & utilisation de la Maison Archimbaud. 3 ont retenu l'attention et donnent lieu à une convocation pour négociation avec l'aide de Juliane Court (le 29/03/2022) afin de négocier & étudier les dossiers présentés quant à l'usage de la structure

L'organisation « Vraiment vraiment » sera avertie dans un second temps.

IV. Classement voirie communale

Afin que les chemins puissent être entretenus & donner droit à la récupération de la TVA, il convient de classer en voirie communale : l'Etaynat, Barry & Laurençon. Ce classement nous donnera des mètres de voirie en supplémentaire ce qui sera pris en compte dans le calcul de notre dotation forfaitaire

→ **VOTE à l'unanimité**

V. Chantier International de jeunes

9 jeunes + 1 encadrant du 11 au 31 Juillet 2022

Une demande de devis a été adressée au Camping du Grün de Chignore pour leur hébergement (1/2 emplacement).

VI. Traverse

Travaux en cours.

VII. Nouveau projet parc solaire

Une nouvelle proposition a été faite à la commune pour un projet de centrale photovoltaïque, par la société CORFU SOLAIRE basée à LYON.

VIII. Dossiers en cours

- PAB, tranche 2
 - Interconnexion
 - DETOURS : le mur de soutènement sous la bannière va être refait par l'association en béton (avec pierres apparentes).
- } demande de subventions OK – DETR & DSIL accordées

IX. Acquisition EPF SMAF

- Zone 2AU : environ 4-5 €/m² actuellement car les terrains ne sont pas classés comme étant constructibles pour le moment car aucun réseau (eau, électricité) n'existe
- Bâtiment BAZALI : l'EF SMAF se charge de la démolition.
- Terrain BOREL : un nouveau plan du géomètre est en cours pour l'arpentage par la suite.

X. Travaux de voirie communale (FIC)

- Le devis de l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie communale est accepté.
- PAB – rues du bourg : les travaux dans les rues des Tanneurs, Cros du Four commenceront dans les prochaines semaines.

XI. Abri-bus

Les 2 dalles prévues pour la fixation des abris-bus vont être coulées dans les prochaines semaines.

X. Camping du Montbartoux

Une demande de travaux avait été faite par les gérants du camping. Pierre ROZE les a informés, lors d'une visite le 15/03/2022 au matin, que la commune participerait à hauteur de 1 000,00 € maximum. Le problème des containers poubelles déplacés à également été évoqué.

À ce jour, des factures d'eau à hauteur de près de 2 000,00 € restent à payer par le camping, ainsi que 1 loyer. Le percepteur est en charge de l'exécution du paiement.

XI. Point sur les dossiers en cours

Cantine : une inauguration est prévue en mai-juin lorsque les travaux seront terminés.

Adressage : le dossier est finalisé

Ossuaire : les travaux se poursuivent comme prévu, fin des travaux prévu fin mars

Place de l'Eglise : les travaux continuent et se déroulent comme convenu.

Devis des parasols : des devis ont d'ailleurs été réalisés par la société MATUSSIÈRE de LEMPDES pour l'installation de 3 parasols démontables sur la place de l'Eglise, afin de ne pas avoir à louer régulièrement des barnums à des sociétés. Ces parasols pourront quant à eux être loués par la commune. Le devis est à hauteur de près de 21 000,00 €.

Elodie JOLY demande si la fixation a été prévue compte tenu de l'avancée des travaux de l'Eglise car au vu de la portée et du poids des parasols (300 kg chacun), il faut sans doute des « fondations » solides pour la fixation au sol. Ce à quoi Pierre ROZE répond que les fixations se feront par carottage. Les pavés installés sur la place seront ôtés pour la fixation puis remis.

Devis pour l'appartement au-dessus de l'ancienne Poste : un devis a été réalisé par l'entreprise ? pour la rénovation de l'appartement au 1^{er} étage de l'ancienne Poste (nouvelle cantine) : salle de bain... pour un montant de ?

Aide Ukraine : la Préfecture et le Conseil Départemental du PUY-DE-DÔME ont transmis des informations quant aux aides et l'accueil des Ukrainiens.

XII. Questions diverses

- Sarah HOSMALIN évoque le souci rencontré quant à l'édition du bulletin municipal et la gestion de ce dossier. Elle explique qu'initialement elle était en charge de la mise en page uniquement, puis se retrouve désormais depuis quelques temps, de la gestion complète du BM.
- Virginie CHASSAIGNE demande à nouveau que soit fait un point quant aux missions de chacun car l'organisation actuelle est compliquée. Elle évoque également le besoin de réunions pré-conseil municipal entre adjoints, afin notamment de convenir de l'ordre du jour.

- Philippe PICHON, membre de la commission communication, demande au Maire quelle est l'issue de cette commission ? Et évoque un problème de communication interne dans cette commission et vis-à-vis de l'ensemble des élus. Pierre ROZE répond que la commission doit prendre des décisions la concernant.
- Elodie JOLY demande si le rapport de diagnostic des ponts qui devait être réalisé par un bureau d'études a été transmis à la Mairie. Pierre ROZE répond par l'affirmative. Le rapport fait état d'un problème de balustrade au pont du MARODIER (problème de solidité). Balustrade réparée depuis par les employés municipaux.
- Dominique MAYET informe l'assemblée de l'avancée du dossier « Petite Cité de caractère », pour lequel une visite est prévue le jeudi 17/03/2022 matin avec Mme Anne SOULA, responsable du réseau régional AURA des petites cités de caractère, afin de rencontrer des élus de la commune, la découvrir et conseiller quant à notre projet de candidature. Candidature qu'il faudrait présenter pour cette année, au plus tard fin juin 2022.
- Enfin Nadine GOUILLOUX rappelle les dates des 2 tours de l'élection présidentielle (10/04 et 24/04/2022) et demande aux élus présents leurs disponibilités pour tenir notre permanence (2H par élu). Ce à quoi Pierre ROZE ajoute qu'un texte règlementaire est paru, texte obligeant les élus à tenir une permanence aux 2 tours, sans quoi ils seront radiés des élus.

Séance levée à 21 H 53.